

L'ENGLISE SAINT-BERTREMER EN LIÈGE,
QUE GODESCALS AVOIT FONDEE...
APERÇU HISTORIOGRAPHIQUE
SUR LES ORIGINES DE LA COLLÉGIALE
SAINT-BARTHÉLEMY À LIÈGE¹

par

Renaud ADAM

Bibliothèque royale de Belgique - Université de Liège

I. LA FONDATION DE LA COLLÉGIALE
SAINT-BARTHÉLEMY

Lorsque l'on parcourt le dossier relatif à la fondation de la collégiale Saint-Barthélémy, on est tout de suite frappé par le mutisme des sources qui le composent. En effet, on ne dispose que de très peu de témoignages contemporains de l'installation des chanoines et rien concernant la précédente occupation du lieu.

¹ Abréviations utilisées : *AA.SS.* = *Acta Sanctorum* ; *AHL.* = *Annuaire d'histoire Liégeoise* ; *B.C.R.H.* = *Bulletin de la Commission Royale d'histoire* ; *B.L.A.L.* = *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois* ; *B.S.A.H.D.L.* = *Bulletin de la Société d'Art et d'histoire du Diocèse de Liège* ; *D.H.G.E.* = *Dictionnaire d'histoire et de Géographie Ecclésiastiques* ; *M.G.H.* = *Monumenta Germaniae Historica* ; *S.R.M.* = *Scriptores Rerum Merovingicarum* ; *SS.* = *Scriptores*.

Les origines de la collégiale Saint-Barthélémy ont déjà été abordées dans plusieurs publications. Nous ne citerons ici que les plus significatives : E. THYS, « Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélémy », in *B.L.A.L.*, t. 11, 1872, p. 367-426 ; J. COENEN, « Notice historique », in J. PAQUAY, *La collégiale Saint-Barthélémy à Liège. Inventaire analytique des chartes*, Liège, 1935, p. 5-22 (*Analecta ecclesiastica leodensia*, fascicule 1) ; T. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 2^e éd., t. 3, Bruxelles, 1976, p. 235-245 ; J. DE CAR, L. DELHOUEZ, L.-F. GENICOT, J.-N. LETHÉ, *Eglise Saint-Barthélémy à Liège. Eléments de lecture archéologique avant sa restauration*, Louvain, 1999 ; M. LAFINEUR-CRÉPIN, « L'apport des sources écrites et iconographiques », in *Etudes préliminaires à la restauration de l'église Saint-Barthélémy à Liège*, Savelot, 2001, p. 15-23 (*Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 8) ; J.-N. LETHÉ, « Liège - L'ancienne collégiale Saint-Barthélémy », in J. MAQUET (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, 2005, p. 39-41 ; R. HALLEUX, G. HAYER (éds), *Etudes sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélémy*, Liège, 2006 (Coll. « Ly Myreur des Histors », 2).

Le chanoine Anselme, mort en 1056, est le premier chroniqueur à nous informer sur ces événements². Il nous apprend dans ses *Gesta* que la collégiale Saint-Barthélemy fut fondée par le prévôt de la cathédrale Godescalc. Ce dernier y installa douze chanoines et leur octroya ses propres alleux pour assurer leur entretien. L'église fut consacrée par l'évêque de Liège Baldéric II (1008-1018), assisté de l'archevêque de Cologne saint Héribert (999-1021), trois jours seulement après la dédicace par les mêmes dignitaires de la cathédrale Saint-Lambert, dont les travaux furent entrepris par le prédécesseur de Baldéric II, à savoir Notger (972-1008)³. Toutefois, le chanoine ne fournit aucune indication permettant de préciser quand se sont déroulées ces cérémonies. Cette précieuse information est fournie par un récit contemporain à la chronique d'Anselme, la *Vita Balderici*, rédigée par un moine de l'abbaye de Saint-Jacques⁴. Il est précisé dans ce récit hagiographique que la dédicace de la cathédrale Saint-Lambert a lieu le 5 des calendes d'octobre de 1015, le jour de la fête des SS. Simon et Jude, soit le 28 octobre. La collégiale Saint-Barthélemy, elle, fut consacrée trois jours plus tard, soit le 30 octobre, en vertu du système de datation inclusif en vogue à cette époque⁵. L'auteur prétend tenir ces renseignements de la bouche même de son prieur prénommé Hugues, par ailleurs chanoine de Saint-Lambert et neveu de Godescalc⁶.

Ces indications sont corroborées d'une manière indirecte par deux actes datés de 1031, l'un émanant de l'évêque de Toul Hézelon (1019-1026) au sujet d'une donation de la terre de Duizel au chapitre Saint-Barthélemy, l'autre confirmant la fondation de la collégiale émanant de l'évêque de

² Sur le chanoine Anselme, voir : J.-L. KUPPER, « Les *Gesta pontificum Leodiensis ecclesiae* du chanoine Anselme », in *Problématique d'histoire liégeoise...*, Liège, 1981, p. 29-39 ; Id., « Episcopus, ingenui, cives et rustici. La chronique d'Anselme et la vie économique du pays mosan aux X^e-XI^e siècles », in *Filles et compagnes au Moyen âge. Mélanges Georges Despy*, éd. J.-M. DUVOSQUEL, A. DIERCKENS, Liège, 1991, p. 405-414.

³ ANSELME, *Gesta episcoporum Tungrensium, Tractacensium et Leodiensium*, éd. R. KOEPEL, in *M.G.H.*, SS., t. 7, Hanovre, 1896, c. 31, p. 206-207 ; G. KURTH, « Notice sur un manuscrit d'Hariger et d'Anselme, conservé à l'abbaye d'Averbode », in *B.C.R.H.*, 4^e série, t. 2, 1875, p. 380 (texte reproduit en Annexe 1, n° 1).

⁴ Sur la *Vita Balderici*, voir : C. LAVIS, *Étude critique sur la « Vita Balderici episcopi Leodiensis »*, Liège, 1948 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fascicule CX) ; J. STIENNON, *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris, 1951, p. 184-191 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fascicule CCXIV).

⁵ *Vita Balderici episcopi Leodiensis*, éd. H. PERTZ, in *M.G.H.*, SS., t. 4, Hanovre, 1841, c. 6, p. 726 (texte reproduit en Annexe 1, n° 2).

⁶ *Vita Balderici*, c. 20, p. 732 (texte reproduit en Annexe 1, n° 2).

Liège Réginard (1025-1037)⁷. Toutefois, ces deux actes, dont on ne conserve pas les originaux, soulèvent des problèmes de critique historique. En effet, l'acte d'Hézelon est daté de 1031 alors que ce dernier était mort depuis 1026. La liste des témoins pose également des problèmes similaires, comme la présence parmi les souscripteurs de l'évêque de Liège Durand, décédé en 1025. Toutefois, malgré la présence d'éléments douteux, cet acte contient des éléments authentiques et ne doit pas pour autant être rejeté en bloc. La donation d'Hézelon est un fait réel. Elle doit avoir eu lieu durant son épiscopat entre 1019 et 1026. Toutes les erreurs contenues dans ce document sont dues à une consignation postérieure de cet acte alors que les chanoines de Saint-Barthélemy étaient soucieux de faire respecter leurs droits sur leur domaine de Duizel. Néanmoins, cet acte apocryphe a vraisemblablement été établi au moyen d'un document de 1024 ou de 1025⁸. Quant à la charte de Réginard, bien qu'elle ait été longtemps tenue pour authentique, il semble qu'elle soit également fautive. Lothar Boschen a en effet pointé une anomalie dans la datation de l'acte⁹. Ce diplôme aurait été délivré *Henrico filio [Conrardi imperatoris] designato rege* alors qu'en 1031, Henri avait déjà été couronné roi, son couronnement ayant eu lieu le 14 avril 1028. Le fils du roi Conrad II avait été « désigné » par son père comme son successeur en février 1026. Il eut été dès lors illogique qu'Henri soit toujours mentionné comme « désigné » dans un acte émis en 1031. L'instrument de Réginard doit donc être considéré comme un apocryphe certainement fabriqué à l'aide de documents datant des années 1026-1028.

Il n'empêche que ces deux chartes gardent une valeur de premier ordre pour notre propos. Leur contenu, se basant sur des renseignements recueillis dans des actes rédigés vers 1024-1028, nous informe sur le rôle moteur joué par Godescalc et sur le développement du patrimoine foncier

⁷ Éditions et commentaires : E. THYS, « Saint-Barthélemy », p. 408-410 ; G. NEMERY, *Les Chartres de la Collégiale de Saint-Barthélemy à Liège aux X^e-XI^e siècles (1031-1203) : Edition critique*, mémoire inédit ULg (Histoire), 1967-1968, p. 20-32 ; A. J. A. BUSTERVELD, « *Dusela villa Taxandrie*. Een drietal ongenomene oorkonden betreffende Duizel uit de eifel en de derdende eeuw », in *Noordbrabant historisch Jaarboek*, t. 13, 1996, p. 200, 202-203. La tradition manuscrite de ces actes proposée par Nemyer doit être revue à la lumière des remarques émises dans : J. DECKENS, J.-L. KUPPER, « Les manuscrits 1971 (dit de Langius) et 1972 (dit de Wachendonck) de la Bibliothèque de l'Université de Liège et le Cartulaire de la collégiale Saint-Martin de Liège », in *B.C.R.H.*, t. 137, 1971, p. 41-56 ; A. J. A. BUSTERVELD, *op. cit.*, p. 199-202.

⁸ G. NEMERY, *Étude critique et diplomatique sur les actes de la Collégiale St-Barthélemy à Liège aux X^e-XI^e siècles (1031-1203)*, mémoire inédit ULg (Histoire), 1966-1967, p. 41-54 ; J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale, X^e-XI^e siècles*, Paris, 1981, Annexe IV, p. 516-517.

⁹ L. BOSCHEN, *Die Annalen Prümenses. Ihre nähere und ihre weitere Verwandtschaft*, Düsseldorf, 1972, p. 240, note 86. Voir aussi : J.-L. KUPPER, *Liège...*, Annexe IV, p. 516.

de la collégiale Saint-Barthélemy lors des premières années de son existence¹⁰. Le fondateur de la collégiale a ainsi installé douze chanoines et cédé ses propres alleux, tous situés en Hesbaye, de Lincent (*Linsein*)¹¹, Geest-Gerompont (*Lais*)¹² et Filichées-sous-Châtelineau (*Herreis*)¹³ pour subvenir à leur besoin. L'évêque Baldéric II, lui, a conféré les alleux de Butchen (*Buines*)¹⁴ et de Grand Hallet (*Mila*)¹⁵, avec les chapelles s'y trouvant. Cette donation fut faite d'une manière symbolique sous la forme d'une offrande déposée sur l'autel de la collégiale par le frère du prélat Gislebert, comte de Looz († 1044-1045)¹⁶. Ensuite, Wolbodon (1018-1021), le successeur de Baldéric II, céda l'église de Naimmes (*Nallines*)¹⁷. Enfin, l'évêque de Toul Hézelon, qualifié dans « sa » charte d'*avunculus* de Godescalc et de neveu dans le diplôme de Réginard, donna son domaine de Duitzel (*Duselom*), en Brabant septentrional¹⁸. Il ajouta en outre cinq autres prébendes aux douze préexistantes, portant ainsi le nombre de chanoines à dix-sept. On apprend également dans ce passage que les charges de prévôt, de doyen et d'écolâtre avaient déjà été instituées, très certainement lors de la fondation de la collégiale. L'acte d'Hézelon signale en outre que Godescalc avait reçu par un insigne miracle les reliques de l'apôtre. Toutefois, nous n'avons trouvé ailleurs aucune mention confirmant ou infirmant ce fait¹⁹.

¹⁰ Les passages sont reproduits en Annexe 1, n° 3-4.

¹¹ M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1220)*, t. 1, Bruxelles, 1960, p. 620. Sur Lincent (prov. Liège, ar. Waremme), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 2, Bruxelles, 1980, p. 885-886.

¹² M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 2, p. 883. Sur Geest-Gerompont (prov. Brabant, ar. Nivelles), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 1, p. 542-543.

¹³ Identifié par Jean Paquay (J. PAQUAY, *Saint-Barthélemy*, p. 70). Il s'agit d'une ancienne dépendance de Châtelineau (prov. Hainaut, ar. Charleroi).

¹⁴ Identifié par Paquay (p. 92). Il s'agit de Butchen-sous-Born, situé dans le Limbourg hollandais.

¹⁵ M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 439. Sur Grand Hallet (prov. Liège, ar. Waremme), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 1, p. 588-589.

¹⁶ La société médiévale est une société empreinte de gestes symboliques (J.-C. SCHMITT, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990). La donation ou l'inféodation d'une terre se traduisait dans les faits par un acte matériel, presque toujours symbolique, où le seigneur investissait une personne de sa terre par la remise d'un objet sensé matérialisé le bien (F.-L. GANSHOF, *Qu'est-ce que la féodalité ?*, Bruxelles, 2^e éd., Bruxelles, 1947, p. 143-144). Sur Gislebert de Looz, voir : J. BAERTEN, « Les origines des comtes de Looz et la formation territoriale du comté », in *R.B.P.H.*, t. 43, 1965, p. 459-465 ; J.-L. KUPPER, *Liège...*, Annexe II, p. 508.

¹⁷ M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 2, p. 728. Sur Naimmes (prov. Hainaut, ar. Thuin), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 2, p. 1066-1068.

¹⁸ M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 290. Duitzel est situé dans les Pays-Bas, en Brabant septentrional. Sur les liens unissant Godescalc à Hézelon, voir *infra*.

¹⁹ Cette problématique est développée dans la troisième partie de notre exposé.

À l'instar de ses prédécesseurs, Réginard veut enrichir le patrimoine de Saint-Barthélemy. Il assure la dotation de trois autres canonicats à l'aide des biens de Limont (*Lesmun*)²⁰, acquis du frère de l'archidiacre Robert, un certain Renier²¹. Cette donation se fit également de manière symbolique par l'intermédiaire de l'avoué de Hesbaye Wiger, protecteur laïc de l'Église de Liège²². L'évêque complète ce don en cédant son domaine de Jamioux (*Jambinuel*)²³. En outre, bien que cette information ne soit pas consignée dans cet acte, nous savons que, parmi les biens usurpés à l'abbaye Saint-Bavon à Gand par Réginard, et ce malgré les protestations de l'abbé Othebold (1019-1034), l'évêque de Liège octroya les revenus de la dîme de Meldert-lez-Tiilemont au chapitre Saint-Barthélemy²⁴.

C'est finalement l'évêque de Liège Wazon (1042-1048) qui portera le chapitre Saint-Barthélemy à trente membres, chiffre qui restera invariable jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il augmente alors le patrimoine de la collégiale par quelques concessions qui sont consignées dans deux diplômes émis respectivement en 1044 et en 1046²⁵.

Les différents auteurs qui ont évoqué par la suite le récit de l'érection de la collégiale Saint-Barthélemy n'ont jamais remis en cause l'action du prévôt de la cathédrale. Ainsi, à la fin du XII^e siècle, vers 1180, Renier de Saint-Laurent rédige une *Vita Wolbodonis* où il évoque Godescalc en tant

²⁰ M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 619. Sur Limont (prov. Liège, ar. Waremme), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 2, p. 884-885.

²¹ Robert fut archidiacre de 1024 à 1046 et prévôt de Saint-Lambert après cette date (S. CHORIN-SMACKART, *Le chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège au Moyen Âge. Nationalité, conditions juridiques, sociale et intellectuelles des Chanoines*, Mémoire inédit ULg (Histoire), 1954-1955, Annexe 1, p. 19 ; A. MARCHANDISSER, *L'obtinateur de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (XI^e-XV^e siècles)*, Bruxelles, 1991, p. 8, note 39).

²² Wiger est cité comme avoué de Hesbaye pour la dernière fois en 1054. Sur l'avouerie de Hesbaye, voir : C. GODERROLD, « L'avouerie de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, dite avouerie de Hesbaye, du X^e au milieu du XIV^e siècle », in *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de Philologie*, t. 81, 1975, p. 371-406 (spéc. p. 377 pour Wiger).

²³ Identifié par Paquay (p. 70). Sur Jamioux (prov. Charleroi, ar. Thuin), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 1, p. 750.

²⁴ G. NEMERY, *Étude critique...*, p. 65 ; J. PAQUAY, *Saint-Barthélemy*, p. 70. Sur Meldert (prov. Brabant, ar. Louvain), voir : H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 3, p. 2389. L'abbé Othebold envoya une supplique, entre 1019 et 1030, à la femme du comte de Flandre Baudouin IV dans laquelle il évoque la situation désastreuse de son monastère et se plaint des différentes spoliations dont fut l'objet son abbaye (*Monasticon belge*, t. 7 (1), Liège, 1988, p. 34-35 ; L. VOFI, *De brief van abt Othebold aan gravin Oghiva, over de relikwieën en het domein van de Sint-Baafsabdij te Gent (1019-1030)*, Bruxelles, 1949).

²⁵ Ces deux chartes présentes un intérêt secondaire pour notre propos, car elles n'évoquent nullement la fondation de Godescalc. Analyse et commentaires dans : G. NEMERY, *Étude critique...*, p. 66-78 ; J. PAQUAY, *Saint-Barthélemy*, p. 70, n° 3-4, p. 92-93. Édition dans : G. NEMERY, *Les Chartres de la Collégiale de Saint-Barthélemy...*, p. 33-44.

que fondateur de la collégiale. Toutefois, l'auteur, soucieux de glorifier le héros de son récit, n'hésite pas à présenter l'évêque Wolbodon comme l'instigateur de la démarche de Godescalc²⁶. Le *Chronicon sancti Laurentii Leodiensis*, dont les passages qui nous intéressent semblent avoir été consignés au milieu du XIII^e siècle, présente également Godescalc dans un rôle de fondateur d'église²⁷.

Au même moment, le chroniqueur Gilles d'Orval, continuateur du chanoine Anselme, revient sur les événements qui ont présidé à la construction de la collégiale Saint-Barthélemy. Recopiant presque mot à mot la *Vita Balderici*, il évoque la fondation de la collégiale par Godescalc et l'établissement des douze chanoines ainsi que la consécration de l'édifice par l'évêque de Liège et l'archevêque de Cologne. Il nous apprend en outre que le prévôt est enterré dans cette même église. Le chroniqueur insère ensuite une anecdote dont aucun texte parvenu jusqu'à nous ne s'était encore fait l'écho. Il prétend qu'une chapelle dédiée à saint Servais occupait jadis le lieu et que le changement de dédicace s'est opéré à cause de la présence d'une autre église du même nom à Maastricht. Gilles d'Orval conclut ce passage en affirmant que cette chapelle renfermait les reliques des saints *Ubertus* et *Merricus*²⁸. Il faut cependant prendre le témoignage de cet auteur avec une certaine prudence. Il compile sans discernement de nombreuses sources, mais, comme le rappelle Jean-Louis Kupper, *Gilles d'Orval incorpore dans son énorme mosaïque plusieurs textes que nous ne connaissons que par lui*²⁹. La version des faits proposée par Gilles d'Orval bénéficiera d'un grand crédit auprès de ses successeurs.

²⁶ RENIER DE SAINT-LAURENT, *Vita Wolbodonis episcopi Leodiensis*, éd. W. ARNDT, in *M.G.H.*, SS, t. 20, Hanovre, 1868, c. 20, p. 570 (texte reproduit en Annexe 1, n° 5). Sur Renier de Saint-Laurent, voir : S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge. Étude critique*, Bruxelles, 1903, p. 350-351.

²⁷ *Chronicon sancti Laurentii Leodiensis*, éd. W. WATTENBACH, in *M.G.H.*, SS, t. 8, Hanovre, 1848, c. 11, p. 266 (texte reproduit en Annexe 1, n° 6). Selon Hubert Silvestre, la première partie de cette chronique (c. 1-36) est rédigée au milieu du XIII^e siècle, en 1247, dans le dessin d'être envoyée à Gilles d'Orval comme l'œuvre authentique de Rupert de Deutz. Quant à la seconde partie (c. 37-50), elle constitue le début de la compilation d'Adrien d'Oudenbosch († 1482). Une étude postérieure à celle de Silvestre a démontré que cette source s'inspire vraisemblablement d'un *Libellus* rédigé entre 1095 et 1106 par Rupert de Deutz. Voir à ce propos : H. SILVESTRE, *Le « Chronicon sancti Laurentii Leodiensis » dit de Rupert de Deutz. Étude critique*, Louvain, 1952 ; J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 16 ; J. VAN ENGEN, « Rupert von Deutz und das sogenannte Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis. Zur Geschichte des Investiturstreites in Lütich », in *Deutsche Archiv*, t. 35, 1979, p. 33-81.

²⁸ GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. HELLER, in *M.G.H.*, SS, t. 25, Hanovre, lib. II, c. 59, p. 63-64 (texte reproduit en Annexe 1, n° 7). La chronique du moine cistercien se termine à l'année 1251. Sur l'œuvre et son auteur, voir : S. BALAU, *op. cit.*, p. 451-461. Nous reviendrons plus en profondeur sur ce passage dans la troisième partie de notre exposé (cf. infra).

²⁹ J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 15.

Ainsi, au XIV^e siècle, le très controversé Jean d'Outremeuse (1338-1400) reproduira non sans un certain charme cette vision des événements³⁰.

Il ressort donc de ce rapide coup d'œil sur les sources de la fondation de la collégiale Saint-Barthélemy que le prévôt de la cathédrale Saint-Lambert Godescalc est bien le fondateur de l'établissement. Il y a installé un chapitre composé de douze chanoines et offert pour leur entretien trois alleux qu'il possédait en Hesbaye. En outre, conformément au droit canon, l'évêque de Liège a procédé à la dédicace du lieu, accompagné de l'archevêque de Cologne, soulignant ainsi l'importance de Godescalc au sein du chapitre cathédral. L'action et la mémoire de Godescalc seront saluées par Balderic II et ses successeurs ainsi que par l'évêque de Toul qui feront à la collégiale de larges libéralités, permettant ainsi l'accroissement du chapitre collégial, qui passera de douze membres, lors de sa création, à trente membres au milieu du XI^e siècle.

II. LE PRÉVÔT GODESCALC († ca 1025)

La carrière et la vie du prévôt Godescalc sont, à l'instar du dossier des origines de Saint-Barthélemy, entourées de nombreuses zones d'ombre³¹. La première trace de son nom apparaît en 1002 dans une charte de l'évêque Notger. Il y porte le titre de prévôt de la cathédrale Saint-Lambert³². Les sources narratives du XI^e siècle confirment d'ailleurs la détection de cette charge³³. Son décès survient probablement aux alentours

³⁰ JEAN DES PREIS DIT D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histours*, éd. A. BORGNET, S. BORMANS, t. 4, Bruxelles, 1877, p. 187-188 (texte reproduit en Annexe 1, n° 8). Sur Jean d'Outremeuse, lire en dernier lieu : P. ALEXANDRE, « Jean d'Outremeuse », in *D.H.G.E.*, t. 27, Paris, 2000, col. 406-408.

³¹ Plusieurs auteurs ont évoqués la carrière de Godescalc : S. BORMANS, « Durand », in *Biographie nationale*, t. 6, Bruxelles, 1878, col. 361-362 ; J. DE THEUX DE MONTARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. 1, Bruxelles, 1872, p. 52-54 ; E. DE MARNEFFE, « Tableau chronologique des dignitaires du chapitre Saint-Lambert à Liège », in *A.H.E.B.*, t. 25, 1895, p. 437 ; E. SCHOOLMEESTERS, « Liste des Prévôts de l'église Saint-Lambert », in *Leodiain*, t. 4, 1905, p. 97 ; C. G. ROLAND, « Les seigneurs de Mortalmé avant le quinzième siècle », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 35, 1922, p. 6-12 ; S. CHOT-STASSARI, *Le chapitre cathédral de Saint-Lambert...*, Annexe 1, p. 16.

³² [...] *Godescalci praepositi* [...], in HARUUR, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (IX^e siècle - 1104)*, éd. F. LOT, Paris, 1894, p. 171. À propos de cette charte, voir : G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle*, t. 1, Paris - Bruxelles - Liège, 1905, p. 121.

³³ [...] *gloriosus Godescalci maioris ecclesiae praepositus* [...], in ANSELMÉ, *Gesta...*, c. 31, p. 206 ; [...] *vir nobilis Godescalci, ecclesiae maioris praepositus* [...], in *Vita Balderici*, c. 6, p. 726.

de 1025³⁴. Un prénom Jean occupe en effet la fonction de prévôt de la cathédrale Saint-Lambert à partir de cette date³⁵. Notons que la donation de la terre de Duizel par Hézelon de Toul en faveur de Saint-Barthélemy intervient précisément au même moment. La coïncidence n'est pas fortuite. Le prélat a certainement fait preuve de générosité pour honorer la mémoire du défunt prévôt.

Les origines de Godescalc restent également obscures. L'épithape retrouvée sur sa tombe, actuellement située dans le transept de l'église Saint-Barthélemy, le rattache à une noble famille namuroise, les Morialmé³⁶. Cependant, peut-on faire confiance à une inscription tumulaire qui date du mois de juin 1334 quand les restes du prévôt, qui reposaient initialement dans la nef de la collégiale³⁷, furent transférés dans le transept ? Aucun texte antérieur à la chronique de Gilles d'Orval ne mentionne l'ascendance de Godescalc. Le moine cistercien est le premier à présenter le prévôt comme étant le fils du châtelain de Morialmé³⁸. Cependant, dans son article consacré à cette maison, le chanoine Roland émet de sérieux doutes sur l'appartenance de Godescalc à cette famille. Pour lui, quand Gilles d'Orval parle du châtelain de Morialmé – le *castellanus* –, il n'évoque pas les seigneurs de la place forte, mais bien le gardien du lieu censé représenter le pouvoir de son maître, qui a établi sa résidence dans une autre demeure³⁹. Il n'empêche que Godescalc était de haute extraction. Le successeur de Wolbodon, l'évêque Durand (1021-1025), nous apprend le chanoine Anselme, était un seif rattaché au lignage du prévôt dont la

famille était vraisemblablement originaire de Hesbaye⁴⁰. Les trois alleux offerts par Godescalc au chapitre de Saint-Barthélemy, tous situés dans les plaines hesbignomes, le laissent d'ailleurs supposer.

De Notger à Durand, Godescalc occupe une place de premier ordre au sein de l'Église liégeoise. En tant que prévôt, il est à la tête des chanoines de Saint-Lambert et a dans ses attributions la gestion du temporel du chapitre. Il est donc une personnalité importante. D'ailleurs, son neveu Hugues bénéficiera de sa position pour obtenir une prébende à la cathédrale. Hugues sera également prieur de l'abbaye Saint-Jacques à Liège⁴¹. Le népotisme règne alors en maître au sein de l'Église liégeoise. Il est d'ailleurs considéré par Jean-Louis Kupper comme une *forme normale de recrutement*⁴².

Un autre membre de la famille de Godescalc a également séjourné à Liège. Il s'agit de l'évêque de Toul Hézelon. On doit cette information au chanoine Anselme quand, dans son bilan de l'école épiscopale de Notger, il dresse la liste des anciens élèves qui ont occupé des sièges épiscopaux. Hézelon figure en bonne place avec Gunter de Salzbouurg, Rothard et Erluin de Cambrai, Heimon de Verdun et Adalbold d'Utrecht⁴³. Qualifiée d'Athènes du Nord, Liège jouit alors d'une grande réputation pour la qualité de la formation dispensée au sein de son *studium*. Celui-ci est fréquenté par des membres de la noblesse et du clergé du diocèse ainsi que par des rejetons de familles étrangères⁴⁴. La personnalité de Godescalc

³⁴ L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert mentionne un prévôt Godescalc à la date du 17 décembre. Il s'agit vraisemblablement du même homme : *XVI Kalendas januarii - Commemoratio Godescalci prepositi*, in A. MARCHANDISSE, *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*..., p. 170.

³⁵ Le prévôt Jean est cité dans les sources entre 1025 et 1029. Il est d'ailleurs resté célèbre pour sa querelle avec son doyen Wazon, futur évêque de Liège (J.-L. KUPPER, *Liège*..., Annexe IV, p. 512-517). Sa mémoire est célébrée dans l'obituaire de la cathédrale à la date du 21 septembre : *XI Kalendas octobris - Commemoratio fratris nostri Johannes prepositi*, in A. MARCHANDISSE, *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert*..., p. 125.

³⁶ *Hic jacet slancje memorie vir nobilis d[omi]ni Godescalci de moremays prepositus leodien[si]s f[r]at[er] huius basilice q[ui] em ab his f[ra]nd[is]mentis exivit et cetera*. in C. G. ROLAND, « Les seigneurs de Morialmé... », p. 10. Sur ce tombeau, voir : E. THYS, « Saint-Barthélemy », p. 387 (avec reproduction de la tombe).

³⁷ L'auteur de la *Vita Balderici* signale d'ailleurs avoir vu de ses propres yeux la sépulture du prévôt : [...] *vir Godescalci [...] in eadem [Saint-Barthélemy] sicut usque in presentem diem cernitur tumulati meriti [...] in Vita Balderici, sic ut usque in presentem diem cernitur*, in GILLES D'ORVAL, *Gesta*..., lib. II, c. 71, p. 68.

³⁸ [...] *Godescalci filius fuit castellanus de Moremays [...] in GILLES D'ORVAL, Gesta*..., lib. II, c. 71, p. 68.

³⁹ C. G. ROLAND, « Les seigneurs de Morialmé... », p. 11.

⁴⁰ [...] *Durandus, natus quidem ex humili genere, servorum memorati Godescalci praepositi [...] in ANSELM, Gesta*..., c. 36, p. 209.

⁴¹ [...] *domno Hugone huius loci priore [abbaye de Saint-Jacques] magne karitatis et sobrietatis viro, qui ex his quae partim sancti Lamberti canonici oculis viderat, partim audierat referente annulo suo Godescalco, maioris ecclesiae praeposito [...] in Vita Balderici, c. 20, p. 732.*

⁴² J.-L. KUPPER, *Liège*..., p. 324.

⁴³ [...] *Multaque tantum apud eum Deo donante associuti sunt perfectionem, ut idonei rectores fierent animarum. Ex illis enim multae ecclesiae se gravissae sunt pastores habere, quarum Salzbouurgensis ecclesia archiepiscopum habebat Gunterum, Cameracensis duas alterum altheri succedentem, Raucharum et Eilenium; Windunensis Heimonem, Thilensis Hezelonem, Tractensis Adalboldum, loci a multis praeterea non episcopos, qui similiter sub eo coadjuvissent, quam plurimae rectores sunt ecclesiarum. Ex quibus Durandus postea noster episcopus Boverbergensem ecclesiam religionis et archim iberalium disciplina illustravit [...] in ANSELM, Gesta*..., c. 29, p. 205. Hézelon, même dans la mort, a conservé des liens étroits avec l'Église de Liège. Il est mentionné dans l'obituaire de la cathédrale à la date du 3 avril : *in nominis ap[osto]l[ici] - Commemoratio Heselonis Tolensis episcopi qui dedit nobis mansum*, in A. MARCHANDISSE, *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert*..., p. 46.

⁴⁴ Sur l'école épiscopale liégeoise, voir : J. STRENNON, « Des Vies de saints au rayonnement des écoles liégeoises. Une culture qui donne et qui reçoit », in *La Wallonie. Le pays et les hommes (lettres - arts - culture)*, t. 1, Bruxelles, 1977, p. 77-98 ; C. RENARDY, « Les écoles liégeoises du IX^e au XIV^e siècle : grandes lignes de leur évolution », in *R.B.P.H.*, t. 57, 1979, p. 307-328 ; J.-L. KUPPER, *Liège*..., p. 375-383.

n'est certainement pas étrangère à la présence de Hézelon sur les bancs liégeois. À ce sujet, il convient de revenir sur le lien de parenté qui unit les deux hommes. Les seuls documents qui l'évoquent sont hélas contradictoires. En effet, Godescalc est présenté dans la charte de Réginard comme étant l'oncle de l'évêque de Toul⁴⁵. Tandis que, dans celle de Hézelon, le prévôt est mentionné en tant que neveu du prélat⁴⁶. La fausseté établie de ces deux diplômes empêche toutefois de pouvoir se prononcer avec certitude sur l'une ou l'autre affirmation. Les deux actes s'accordent cependant sur le caractère avunculaire de leur relation. Néanmoins, bien que nous ne puissions l'affirmer avec certitude, nous verrions volontiers en Hézelon le neveu de Godescalc. Sa présence à l'ombre de la cathédrale alors que Godescalc était prévôt plaide en ce sens.

Prédécesseur de Brunon d'Egisheim, le futur Léon IX, Hézelon — ou Hermann — est sacré évêque de Toul le 20 décembre 1019. Il décède le 1^{er} avril 1026⁴⁷. Son règne n'a pas fortement marqué l'histoire de sa ville. L'auteur des *Gesta episcoporum Tullensis* ne lui consacre d'ailleurs que quelques lignes⁴⁸. On y apprend entre autres que l'évêque a été enterré dans l'église Saint-Géon de Cologne où il avait reçu son éducation⁴⁹. Cependant, aucun texte ne nous apporte d'informations sur le passage de Hézelon, alors chanoine de Saint-Géon, à Toul. Par contre, il est certain que l'empereur Henri II (1002-1024) soit à l'origine de son élection. Sous son épiscopat, les reliques de saint Amon, second évêque de Toul selon la légende, ont été transférées de l'abbaye Saint-Mansuy dans l'église cathédrale. Hézelon s'est

⁴⁵ *Hézelo, Tolensis episcopus, predicti prepositi nepos* [Godescalc], in E. THYS, « Saint-Barthélémy », p. 409 ; G. NEMERY, *Les Chartres de la Collégiale de Saint-Barthélémy...*, n° 2, p. 26 ; A. J. A. BISTERVELD, *op. cit.*, p. 200.

⁴⁶ [...] *audito quod nepos meus* [Hézelon de Toul] *Godescalcus prepositus* [...], in G. NEMERY, *Les Chartres de la Collégiale de Saint-Barthélémy...*, n° 1, p. 21.

⁴⁷ P. B. GAMS, *Sertes episcoporum ecclesiae catholicae*, Raishonne, 1873, p. 635. Hézelon est mentionné à la date du 3 avril dans l'obituaire de l'abbaye Saint-Mansuy à Toul et dans celui de la cathédrale de Liège (P. MAROT, « L'obituaire de l'abbaye de Saint-Mansuy-les-Touls », in *Revue Mabillon*, t. 18, 1928, p. 105 ; A. MARCHANDISSE, *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert...*, p. 46). Par contre, sa mémoire est célébrée dans l'obituaire de la cathédrale de Toul le 31 mars (PARIS, BnF, Ms. lat. 10018, fol. 124, cité d'après P. MAROT, « L'obituaire de l'abbaye de Saint-Mansuy-les-Touls », *op. cit.*, t. 18, p. 105, note 4).

⁴⁸ *Gesta episcoporum Tullensium*, éd. G. WAITZ, in *MGH*, SS., t. 8, Hanovre, 1848, p. 643.

Cette œuvre anonyme, relativement proche des faits, aurait été écrite peu après 1107 (M. GOULET, « Les Vies de saint Mansuy (*Mansuetus*) premier évêque de Toul. Aperçu du dossier et édition critique des textes inédits », in *Analecta Bollendiana*, t. 116, 1998, p. 62-71).

⁴⁹ [...] *apud sanctum Gereonem est honorabiliter Coloniae nuntius, in cuius cenobio fuerat puer sapientiae divinae et humane lacte sapienter educatus*, in *Gesta episcoporum Tullensium*, p. 643. Le biographe de Léon IX précise qu'Hézelon était alors en visite sur un des domaines de l'évêché proche de Cologne quand il est passé de vie à trépas (WIBERTUS, *Vita sancti Leonis IX*, éd. J.-P. MIGNE, *PL.*, t. 143, Paris, 1853, col. 473). Il n'est pas impossible qu'au moment de sa mort, le prélat ait exprimé la volonté de se faire inhumer à Cologne.

également appliqué, tant bien que mal, à tempérer les ardeurs belliqueuses de ses vassaux, mais n'a pu éviter d'entrer en conflit avec un membre éminent de son chapitre, Brunon d'Egisheim, notamment au sujet l'abbaye Saint-Évre dont les intérêts furent défendus par le chanoine⁵⁰.

Quant à l'ascendance du prélat, elle demeure mal connue, même si, comme l'affirme Michel Parisse, il est fort probable, voire presque certain, qu'il soit rattaché à la puissante famille d'Ardenne⁵¹. Dès lors, peut-on légitimement associer Godescalc à cette illustre maison ? Hélas, en l'absence de sources plus sûres, nous n'osons pas franchir ce pas. Cependant, les liens existant alors entre le diocèse de Liège et la région de Toul-Metz-Verdun sont nombreux, tant du point de vue culturel et religieux que personnel et institutionnel⁵².

Gilles d'Orval rapporte dans sa chronique qu'à la mort de l'évêque Wolbodon en 1021, le chapitre Saint-Lambert aurait procédé à l'élection de Godescalc. Ce dernier, en route pour recevoir l'investiture impériale, aurait rencontré son ancien seif, Durand, à qui l'empereur venait d'attribuer la fonction. Godescalc se serait alors résigné et plié à la décision du souverain⁵³. Le chanoine Anselme, lui, ne souffle aucun mot de cette affaire. Par contre, il mentionne seulement le refus de la part de Durand de

⁵⁰ Sur Hézelon, voir : P.-P. BRUCKER, *L'Alsace et l'Église au temps du pape saint Léon IX (Brunon d'Egisheim) 1002-1054*, t. 1, Strasbourg - Paris, 1889, p. 59-62 ; B. MORRET, *Stand und Herkunft der Bischöfe von Metz, Toul und Verdun im Mittelalter*, Düsseldorf, 1911, p. 61 ; G. NEMERY, *Étude critique...*, p. 41-46 ; C. MÜLLER, *Le Pape Léon IX et la Réforme de l'Église 1002-1054*, Strasbourg, 2002, p. 65 ; M. PARISSÉ, « L'évêque d'Empire au XI^e siècle. L'exemple lorrain », in *Chahiers de civilisation médiévale XI^e-XII^e siècles*, t. 27 (1-2), 1984, p. 96-105 ; Id., « Le peuple, l'évêque et le roi. À propos de l'élection épiscopale de Léon IX », in *Peuple du Moyen Âge. Problème d'identification. Séminaire Sociétés, Idéologies et Croyances au Moyen Âge*, éd. C. CAROZZI, H. TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, 1996, p. 77-95.

⁵¹ L'histoire de la Maison d'Ardenne est intimement liée à celle de la Lotharinge. Elle a connu un destin exceptionnel aux X^e et XI^e siècles. Elle est alors une des plus puissantes familles de la région et sa mainmise s'exerce sur les duchés, les évêchés et les grandes abbayes de l'ensemble territorial formé jadis par l'Alsace. Voir à ce propos : M. PARISSÉ, « Généalogie de la Maison d'Ardenne », in *La Maison d'Ardenne XI^e-XII^e siècles. Actes des Journées lotharingiennes 24 - 26 octobre 1980. Centre Universitaire Luxembourg, Luxembourg, 1981*, p. 9-42 (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-ducal de Luxembourg, volume CVI).

⁵² Bien que des pistes aient déjà été examinées ponctuellement, le sujet mériterait une étude approfondie. Voir entre autres : M. PARISSÉ, « Liège et la Lorraine au moyen âge », in *Annales de l'Est*, 5^e série, t. 20, 1968, p. 253-265 ; J.-L. KUPPER, « La Maison d'Ardenne-Verdun et l'Église de Liège. Remarque sur les origines d'une principauté épiscopale », in *La Maison d'Ardenne XI^e-XII^e siècles...*, p. 201-215 ; *Échanges religieux et intellectuels du XI^e au XII^e siècle en Haute et en Basse-Lotharinge. Actes des 5^{es} journées lotharingiennes. 21 et 22 octobre 1988*, Luxembourg, 1991 (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-ducal de Luxembourg, volume CVII).

⁵³ [...] *Hic ergo Godescalcus filius fuit castellani de Moremez et electus fuerat a capitulo in episcopatum. Qui cum ad imperatorem pro regalibus suis festinaret, obvium habuit dictum Durandum iam ab imperatore episcopatu donatum. Cuique vidisset Durandus dominum suum predictum Godescalcum, voluit ei donum, quod ab imperatore accepterat, resignare [...]*, in GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum...*, lib. II, c. 71, p. 68.

recevoir l'hommage de son ancien maître lors de la cérémonie de l'inauguration du nouveau prélat, hommage dû par tous les dignitaires de la principauté⁵⁴. Néanmoins, il n'est pas impossible que Godescalc ait eu des visées sur le trône de saint Lambert. Sa puissance et ses solides relations faisaient de lui un candidat potentiel. La collégiale Saint-Barthélémy apparaît d'ailleurs à nos yeux comme étant la matérialisation de ses prétentions. Reste qu'à cette occasion le choix de l'empereur s'est porté sur un seif. Le fait est d'ailleurs assez singulier et n'a pas manqué d'étonner les contemporains, les évêques liégeois étant alors presque exclusivement des membres de la noblesse ou, tout du moins, des personnes libres⁵⁵. Le souverain ressuscite ainsi une ancienne pratique carolingienne⁵⁶. En outre, cette désignation est pour Jean-Louis Kupper la preuve de l'intervention personnelle de l'empereur dans le choix du successeur de Wolbodon⁵⁷. Henri II se serait-il de la sorte opposé au choix du clergé et du peuple de Liège ? Ce n'est pas invraisemblable. Reste que la candidature de Godescalc présentait un sérieux handicap par rapport à celle de Durand. Le prévôt n'avait pas séjourné à la chapelle impériale à la différence de Durand, sorte de passage obligé pour tous les prétendants au Siège de saint Lambert, tout du moins, jusqu'à la mort de l'empereur Henri II⁵⁸. Sans compter que sa proximité avec l'archevêque Hérbert de Cologne, en conflit de longues années avec son souverain, a pu également joué en défaveur de la candidature de Godescalc⁵⁹.

⁵⁴ *Quadragesimus nomis subrogatus est Durandus, natus quidem ex humili genere, servorum memorati Godescalci prepositi, sed admodum pollens nobilitate ingeni. De quo fertur, quod cum idem dominus suus manus sibi dare vellet, ut mos est, et sacramentum facere, cum magna reverentia de sede episcopali eidem assurrexerit et hoc fieri humiliter recusaverit, asserens se pochtis servitium domino suo debitum servitium exhibiturum*, in ANSELME, *Gesta...*, c. 36, p. 209.

⁵⁵ Les chroniqueurs de l'époque éprouvent d'ailleurs à cet égard une certaine gêne. Le chanoine Anselme tente de résoudre le problème en insistant sur la noblesse de caractère du prélat [...]. *Durandus, natus quidem ex humili genere, servorum memorati Godescalci prepositi, sed admodum pollens nobilitate ingeni* [...], in ANSELME, *Gesta...*, c. 36, p. 209). Sur la condition des princes-évêques, voir : L. GENCOU, « Haut clergé, prince et noble dans le diocèse de Liège du X^e au XV^e siècle », reproduit dans Id., *Études sur les principautés lotharingiennes*, Louvain, 1975, p. 140-165.

⁵⁶ J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 124-125.

⁵⁷ J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 123-125. Henri II intervient également de la sorte dans l'élection de Poppon à la tête de l'abbaye de Stavélor en 1020 (P. GEORGE, « Un réformateur lotharingien de choc : l'abbé Poppon de Stavélor (978-1048) », in *Revue Mabillon. Revue internationale d'histoire et de littérature religieuse*, nouv. Série 10 (t. 71), 1999, p. 89-111).

⁵⁸ Le phénomène caractérisé d'ailleurs le système de l'Église impériale, le *Reichskirchensystem* (M. PARUSSE, « L'Église en Empire (v. 900-1054) », in *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, sous la dir. de J.-M. MAYEUR, C. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD, t. 4 : *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Paris, 1993, p. 793-815). Sur le déroulement des élections épiscopales liégeoises du X^e au XV^e siècles, voir : J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 109-145.

⁵⁹ Sur Hérbert, voir : *Series episcoporum ecclesiae catholicae occidentalis ab initio usque ad annum MCCXCVII, Series V : Germania*, t. 1 : *Archiepiscopatus coloniensis*, éd. S. WENFURTER, O. ENGELS, Stuttgart, 1982, p. 22-23 ; H. MÜLLER, « Hérbert, Ebf von Kohn », in *Lexikon des Mittelalters*, t. 4, Munich - Zurich, 1989, col. 2155-2156.

Au terme de ce bref parcours biographique, le prévôt Godescalc apparaît donc comme une figure importante de l'Église de Liège dans le premier tiers du XI^e siècle. Sa charge le place en seconde position dans la hiérarchie ecclésiastique juste après l'évêque. Il est issu d'une famille noble et bénéficie d'un solide réseau d'appuis familiaux notamment au sein du clergé liégeois, en la personne de son neveu Hugues, ainsi qu'à l'étranger, à travers la figure de l'évêque de Toul Hézelon, son probable neveu. L'archevêque de Cologne Hérbert doit également être compté parmi ses relations puisqu'il consent à rester à Liège pour assister à la consécration de la collégiale Saint-Barthélémy, deux jours après celle de la cathédrale. La fondation de Saint-Barthélémy souligne d'ailleurs la puissance financière du prévôt. Il est en effet capable de réunir les fonds nécessaires à la construction d'un tel bâtiment ainsi que de pourvoir à l'entretien de son chapitre en lui cédant trois terres en alleux. Toutes ces qualités faisaient donc de Godescalc un candidat idéal pour occuper le Siège de saint Lambert. Cependant, l'empereur lui préfèra un homme de condition servile en la personne de Durand, certainement plus prompt à défendre les intérêts de l'Empire que les siens ou ceux de sa famille.

III. COLLÉGIALE SAINT-BARTHÉLEMY OU ECCLESIOLA SANCTI SERVATII ?

Avant de clore ce coup d'œil historiographique, il reste encore à examiner une question épineuse que nous avons jusqu'ici volontairement laissée en suspens, à savoir celle de l'occupation ou de l'occupation du site de la collégiale Saint-Barthélémy avant sa fondation par Godescalc. Comme nous l'avons signalé plus haut, Gilles d'Orval est le premier à mentionner, dans un passage de son cru, l'existence d'une petite église dédiée à Saint-Servais – *ecclesiola sancti Servatii* – à l'endroit même où sera consacrée en 1015 la collégiale Saint-Barthélémy. Le moine d'Orval attribue le changement de patronyme à la volonté de plaire à l'empereur et à l'évêque de Liège en raison de la présence d'une autre église Saint-Servais à Maastricht. Il termine son assertion en affirmant que cette chapelle abritait le corps de saint *Ulbertus* et des reliques de saint *Merricus*⁶⁰.

⁶⁰ GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum...*, lib. II, c. 59, p. 63-64 (texte reproduit en Annexe 1, n° 7).

Pour plus de clarté dans notre propos, nous avons décidé d'aborder cette problématique en trois étapes. Nous tenterons en premier lieu de répondre à l'interrogation liée à la présence d'une *ecclesiola* antérieure à la construction de la collégiale Saint-Barthélemy. Nous aborderons ensuite l'assortiment relative à la modification de la dédicace du lieu. Nous terminerons enfin par un essai d'identification des premières reliques.

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser qu'aucune source écrite contemporaine, tant narrative que diplomatique, n'évoque une quelconque occupation du site préalable à la fondation de la collégiale. Le chanoine Anselme signale que le prévôt Godescalc avait construit – *constraxerat* – l'église Saint-Barthélemy. Néanmoins, cet auteur évoque en des termes semblables – *construam domum sanctae Mariae sanctique Lambertii* – la reconstruction de la cathédrale Saint-Lambert par Notger⁶¹. Il n'est donc pas *a priori* exclu qu'une *ecclesiola* ait précédé la collégiale.

Les récentes fouilles archéologiques ont mis en avant l'existence d'un édifice à vocation culturelle, situé à l'emplacement même de l'église actuelle, et doté de trois nefs ainsi que d'un transept, terminé à l'est par un chevet de forme absidiale et à l'ouest par une probable tour (état I). Ce bâtiment daterait de la fin du X^e siècle ou du début XI^e siècle, même si les datations ne peuvent être absolues⁶². Les premières recensions de fouilles n'excluaient pas que cet oratoire ait précédé l'édifice fondé par Godescalc, qui était alors rattaché au deuxième état du site où l'on assiste à une modification de l'oratoire primitif : construction d'une crypte et de son accès, agrandissement du transept, allongement de la nef et édification d'une nouvelle tour⁶³.

Si le premier édifice (état I) n'est pas la collégiale de Godescalc, mais bien un lieu à vocation culturelle, on pourrait donc être tenté de le rattacher sinon au premier tissu paroissial de la ville de Liège du moins à une chapelle isolée. Toutefois, l'érection des anciennes paroisses, à l'exception de Notre-Dame-aux-Fonts, la paroisse primitive, répond, semble-t-il, à

⁶¹ Texte reproduit en Annexe 1, n° 1.

⁶² A. AZZAOUJ, J.-M. LÉOTARD, « Liège/Liège : nouvelles observations et remise en question de l'interprétation de l'évolution des édifices primitifs de l'église Saint-Barthélemy », in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, 2004, p. 123-126 ; Id., « Liège/Liège : église Saint-Barthélemy. État d'avancement des recherches dans le cadre du rapport final », in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, 2006, p. 122-123.

⁶³ J.-N. LEHÉ, « Liège/Liège : compte rendu des recherches en la collégiale Saint-Barthélemy (phase II). 2^e partie : archéologie du bâtiment et essai de chronologie du site », in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, t. 10, 2002, p. 131-133 ; A. AZZAOUJ, J.-M. LÉOTARD, « Liège/Liège : église Saint-Barthélemy. État d'avancement des recherches dans le cadre du rapport final », in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, 2006, p. 122-123.

une volonté de la part des chanoines desservant les collégiales de se consacrer exclusivement à la célébration des offices et à écarter de la sorte les nombreux fidèles qui auraient pu troubler la sérénité et le recueillement de leurs cérémonies⁶⁴. On ne connaît cependant pas avec exactitude quand le service paroissial fut détaché des chapitres collégiaux, mais il est vraisemblable que cela a dû suivre d'assez près la fondation des collégiales et des abbayes dont dépendaient les églises paroissiales⁶⁵.

La seule paroisse dont les circonstances de la construction nous sont connues est l'église Saint-Adalbert. L'oratoire fut édifié par Notger dans les dernières années de son règne peu après la canonisation de son ami Adalbert de Prague en 999, ce dernier ayant été martyrisé deux ans auparavant en territoire païen dans les plaines de la Vistule. Le temple fut ensuite rattaché à la collégiale Saint-Jean et doté de privilèges spécifiques, comme le droit de baptiser les nouveaux-nés de tout le quartier de l'Île. Cette lourde prérogative, ravie à Notre-Dame-aux-Fonts, répond probablement à l'édification des remparts ceinturant la cité proprement dite dans le but de faciliter la vie spirituelle des paroissiens de l'Île⁶⁶.

L'érection de la paroisse Saint-Servais semble également être liée à cette enceinte, même si les origines de cette église ne sont décrites pour la première fois que dans les *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*, une chronique rédigée au milieu du XIII^e siècle⁶⁷. L'auteur attribue à

⁶⁴ Ce souci d'obtenir la sérénité des offices est également partagé par le monde monastique, souvent « dérangé » par les nombreux pèlerins qui fréquentent les abbayes. Les moines de Stavlelot-Malmédy y ont été sensibles, comme l'illustrent les *Miraculi Remachi* (P. GEORGE, « La vie quotidienne à Stavlelot-Malmédy autour de l'an mil. Moines et société à travers les *Miraculi Remachi* », in *B.I.A.L.*, t. 111 2000, p. 43-52).

⁶⁵ L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », in *B.I.A.L.*, t. 46, 1921, p. 2-5 ; G. KUERT, « Recherches sur l'origine des paroisses de Liège », in *B.S.A.H.D.L.*, t. 16, 1907, p. 227-251 ; E. PONCELET, *Les domaines urbains de Liège*, Liège, 1947, p. 62-63.

⁶⁶ L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », p. 27-28 ; T. DUNN-WASOWICZ, « Le culte de saint Adalbert de Prague vers l'an 1000 et la fondation de l'église Saint-Adalbert à Liège », in *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, sous la dir. de J. DECKERS, Liège, 1981, p. 35-37. Concernant l'enceinte primitive de la cité de Liège, on se reportera aux travaux de Stéphanie Denoël (« Les fortifications noyées de la Cité de Liège. Nouvelle approche contextuelle et critique des sources », in *B.I.A.L.*, t. 112, 2001-2002, p. 5-101). Cette étude est prolongée par son article publié dans cette livraison-ci du *Bulletin (Les remparts de la cité de Liège : de la fixation du second réseau urbain à la fin du X^e siècle)*.

⁶⁷ *Edificavit [Riche] ecclesiam super rivum Legiam ad honorem beati Servatii, qui Servatius ibidem de ripe quondam produxerat fontem, qui ductus per canale sub terra usque hodie potum habitibus prebet*, in *Gesta pontificum Tungrensiun. Tractatusium et Leodiensium abbreviata*, éd. J. HELLER, M.G.H., SS., t. 25, Hanovre, 1880, p. 130. Les *abbreviata* sont des abrégés de vastes chroniques sensés rendre plus accessibles le contenu de ces compilations. Les *Gesta abbreviata* ont pour leur part été découvertes dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Belgique (Ms. 19627). Le texte commence dès avant l'achèvement de la chronique de Gilles d'Orval, la narration se terminant à l'année 1246 (S. BALAU, *op. cit.*, p. 461-463).

l'évêque Richer (920-945) la fondation de cette paroisse à l'emplacement même où saint Servais aurait fait surgir une fontaine en son temps. Selon Théodore Gobert, l'auteur établit ici une confusion entre la source que, selon la légende, saint Servais aurait fait jaillir miraculeusement dans les Vosges, en revenant de Rome, et l'eau dite de Saint-Servais, que les pèlerins allaient boire à Mastricht⁶⁸.

Aucun document ne permet toutefois de venir étayer cette histoire. Toujours selon Théodore Gobert, l'institution de cette paroisse ne doit pas remonter avant l'épiscopat de Notger⁶⁹. Pour lui, la construction de l'enceinte notgérienne aurait entraîné une séparation pour les fidèles des hauteurs de Liège avec leur église paroissiale des Saints-Clement-et-Trond, accolée à la collégiale Saint-Pierre. Le besoin d'édifier une nouvelle paroisse se serait alors très vite fait ressentir. Il n'est donc pas improbable, pour Gobert, que l'érection de Saint-Servais trouve là son origine⁷⁰. Cependant, l'antériorité de l'oratoire des Saints-Clement-et-Trond n'est pas prouvée, et bien que ce bâtiment ait très bien pu exister depuis de longues années, la première mention de cette église remonte à 1107 dans la chronique de l'abbé Raoul de Saint-Trond († 1138)⁷¹. Reste que les deux cures relevaient toutes deux de la collégiale Saint-Pierre⁷². Des fouilles archéologiques ont toutefois permis de mettre en évidence sur le site de Saint-Servais la base d'une tour romane de plan carré, en grès houiller, datant probablement des X^e-XI^e siècles⁷³. On se demande cependant pourquoi le quartier Saint-Servais, si il avait existé au X^e siècle, ne fut pas inclus dans l'enceinte notgérienne⁷⁴ ?

L'implantation de ces paroisses ne rencontre pas uniquement des visées religieuses. En effet, la présence d'une église permet le peuplement et la

⁶⁸ T. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 2^e éd., t. 10, Bruxelles, 1977, p. 368.

⁶⁹ T. GOBERT, *op. cit.*, p. 369.

⁷⁰ Léon Lahaye n'exclut pas non plus la possibilité que la construction des remparts de Liège soit également à l'origine de l'érection de l'église Saint-Servais (L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », in *B.L.A.L.*, t. 46, 1921, p. 35).

⁷¹ *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. C. DE BORMAN, t. 1, Liège, 1877, lib. VII, c. 15, p. 116 ; L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », p. 35.

⁷² Le coître de la collégiale Saint-Pierre était le collateur de la paroisse de Saint-Servais et le chapitre de Saint-Pierre celui des Saints-Clement-et-Trond (L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », p. 34 ; A. DELHAES, *L'église Saint-Servais à Liège*, Liège, 1966, p. 4).

⁷³ A. DELHAES, *op. cit.*, p. 5 ; *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 3 : *Province de Liège. Arrondissement de Liège. Ville de Liège*, Liège, 1974, p. 116. La première mention d'un curé de Saint-Servais, remonte à 1189. Un certain *Galtenus, investitus de ecclesia sancti Servatii* est cité en tant que souscripteur d'une charte, datée de 1189, concernant un legs conféré à la collégiale Saint-Paul (O. J. THIMSTER, *Cartulaire ou recueil des chartes et documents inédits de l'église collégiale de Saint-Paul, actuellement cathédrale de Liège*, Liège, 1878, p. 20).

⁷⁴ S. DENOËL, « Les fortifications notgériennes... » *op. cit.*, p. 55-56.

mise en valeur des terrains disponibles, assurant par là, à son bénéficiaire, une meilleure maîtrise du territoire. Le quartier de l'Île est d'ailleurs tout à fait significatif à ce sujet⁷⁵. La situation du site de Saint-Barthélémy hors les murs rencontre certainement la même volonté d'expansion urbaine. En outre, la fondation de la collégiale répond également à une conception religieuse de l'espace urbain. En effet, située *extra muros* et le long d'une des voies d'accès de Liège, ce sanctuaire paraît avoir joué un rôle de défenseur spirituel de la ville, à l'instar du monastère de Saint-Laurent sur la crête du Publémont⁷⁶.

L'idée selon laquelle un édifice voué au service paroissial aurait précédé la fondation de la collégiale Saint-Barthélémy est certes séduisante, mais l'exhumation d'un transept dans l'état 1 de cette église vient quelque peu mettre à mal cette hypothèse. En effet, dans son étude consacrée aux églises mosanes du XI^e siècle, Luc-Francis Genicot signale que l'usage d'un transept était alors une composante typique des collégiales et des abbayes. Ce n'est qu'après le XIII^e siècle, et en particulier dans les villes, que les paroissiales inscriront des transepts dans leur plan⁷⁷. En outre, les dimensions de cette église — une longueur totale de 37,30 m pour une largeur de 16,60 m au niveau des nefs, et de 23,50 m aux extrémités du transept — semblent imposantes pour avoir abrité une paroisse. Sans compter que l'érection des premières paroisses paraît étroitement liée aux collégiales et non l'inverse. Enfin, pourquoi Godescalc a-t-il choisi de se faire inhumer dans la nef alors que, si l'église de Godescalc avait été la deuxième phase de ce bâtiment, il aurait pu choisir d'être enterré dans la crypte, comme tant de prélatats bâtisseurs l'ont fait ? La première phase ne pourrait-elle dès lors pas correspondre à la collégiale de Godescalc consacrée en 1015 ? Les modifications apparues durant la deuxième étape, relativement proche de la première, sont peut-être à mettre en relation avec les importantes libéralités dont a rapidement bénéficié le chapitre Saint-Barthélémy dans les premières années de son existence. En effet, l'augmentation des revenus et

⁷⁵ E. PONCELET, *op. cit.*, p. 61-62 ; E. WOOS, « Le quartier d'Outremouse à Liège. Genèse et évolution topographique d'un territoire urbain », in *A.H.L.*, t. 28 (n^o 52), 1996-1997, p. 16-23 ; C. LENOIRE, *Le quartier de l'Île à Liège. Evolution d'un espace urbain du X^e au XI^e siècle*, Mémoire inédit ULg (Histoire), 2003-2004, p. 24-26, 44-46 ; M. GHIOT, A. WILKIN, « La collégiale Saint-Paul de Liège et son domaine primitif », in *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n^o 305 (tome XIV, n^o 18), avril-juin 2004, p. 521-534.

⁷⁶ J.-L. KUPPER, « Archéologie et histoire : aux origines de la cité de Liège (VIII^e-XI^e siècles) », in *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux. Un problème archéologique et historique. 14^e Colloque International, Spa 6-8 septembre 1988*, Bruxelles, 1990, p. 386-387 (avec bibliographie).

⁷⁷ L.-F. GENICOT, *Les églises mosanes du XI^e siècle*, t. 1 : *Architecture et Société*, Louvain, 1972, p. 91-116, 252-253 (UCL, *Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 4^e série, fasc. 48).

l'accroissement du chapitre de douze à trente membres en moins de quarante ans auraient très bien pu entraîner la nécessité et/ou l'opportunité d'agrandir l'édifice.

Le problème de la dédicace à Saint-Servais est également délicat d'autant que Gilles d'Orval n'est pas le premier auteur à associer les patronymes de saint Servais et de saint Barthélémy ainsi que la ville de Maastricht et celle de Liège dans l'historique d'une même église. En effet, ce rapprochement n'est pas sans évoquer une anecdote apparue pour la première fois dans la *Vita Landiberti* du chanoine Nicolas de Saint-Lambert († ca 1146), rédigée vers 1144-1145. Dans son texte, Nicolas prétend que l'actuelle église Saint-Servais à Maastricht était en fait dédiée à l'apôtre Barthélémy et qu'elle contenait les restes de Servais⁷⁸. Même si nous voyons volontiers dans l'attitude du chanoine une tentative délibérée d'affaiblissement du culte de saint Servais au profit des saints liégeois, les deux cas, ceux de Maastricht et de Liège, nous paraissent trop semblables pour n'être qu'une pure coïncidence⁷⁹. Il est possible que les deux auteurs aient eu accès à la même source, orale ou écrite, relative au cas liégeois. De même, il se peut que le moine cistercien ait soit mal interprété soit adapté la *Vita* du chanoine de Saint-Lambert, texte qu'il connaît puisqu'il s'en est servi dans sa chronique pour évoquer la geste de saint Lambert⁸⁰. Enfin, on peut imaginer un dernier scénario : l'église aurait pu être placée dès son origine sous la protection des deux saints avant que l'un des deux titulaires prenne le pas sur l'autre.

⁷⁸ NICOLAS, *Vita Landiberti episcopi Tractensis*, éd. B. KRUSCH, in *M.G.H., S.R.M.*, t. 6, c. 17, p. 428 (texte reproduit en Annexe 1, n° 9). Vers 1144-1145, des dignitaires de l'Église liégeoise font appel à Nicolas, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, pour rédiger une nouvelle *Vita Landiberti*. Ce texte s'insère dans un vaste programme de propagande centré sur le culte des saints protecteurs de Liège afin de rehausser le prestige de la fonction épiscopale liégeoise, amenuisée par des années de guerre civile. Le texte du chanoine est la dernière des grandes *Vitae* de saint Lambert (R. ADAM, « La Vie de saint Lambert du chanoine Nicolas (ca 1145) et l'élection du prince-évêque Henri de Leez (1145-1162) », in *B.I.A.L.*, t. 111, 2003, p. 59-89).

⁷⁹ La volonté de renforcer le culte des saints de la ville de Liège caractérise l'ensemble de l'œuvre du chanoine. Nous avons déjà épinglé ce problème, et en particulier la correspondance entre les deux anecdotes citées, dans un précédent article : R. ADAM, « La *Vita Landiberti Leodensis* (ca 1144-1145) du chanoine Nicolas de Liège. Étude sur l'écriture hagiographique à Liège au XIII^e siècle », in *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, t. 111, 2005, p. 503-528.

⁸⁰ Gilles d'Orval emprunte presque mot à mot dans le texte du chanoine des passages relatifs à l'éducation de Lambert à Wintershoven ainsi qu'au miracle du feu ; à la coutume de placer en plein air le « signe de la Croix » en souvenir d'un miracle à Malmedy et l'étonnant passage relatif à l'« autre genre de religion » ; à la description géographique de la Texandrie ; à l'usurpation du trône de Maastricht par Pharamond ; à la description géographique de la Texandrie ; à la légende de sainte Landrade ; aux origines aquitaines de saint Hubert et à l'épisode du songe du pape Serge (GILLES D'ORVAL, *Gesta...*, lib. II, c. 5-11, p. 39-41). Pour plus de détails sur ces anecdotes littéraires, voir nos deux articles précédemment cités (*supra* notes 78 et 79).

Quoi qu'il en soit, le choix du patronyme Barthélémy ne doit certainement pas être antérieur à une période relativement proche de l'an mil. En effet, le développement du culte de ce saint dans le diocèse de Liège est, selon nous, étroitement lié au transfert, en 999, par Otton III († 1002), des reliques du corps de l'apôtre de Bénévent, où il reposait, à Rome. L'empereur aurait alors déposé la dépouille dans une église récemment construite sur l'île tiberine et dédiée à saint Adalbert. Cette église existe encore actuellement, mais elle porte le nom de San Bartolomeo all'Isola, le souvenir de l'évêque de Prague s'étant estompé en moins d'un siècle au profit de l'illustre hôte⁸¹. Notger, proche de l'empereur et effectuant alors son quatrième séjour dans la Péninsule (998-1002)⁸², a plus que probablement joué un rôle clé dans l'introduction du culte de Barthélémy dans son diocèse. À titre de comparaison, la décision de Notger d'édifier le sanctuaire dédié à saint Adalbert remonte également au retour de ce pèlerin italien⁸³. En outre, il n'est pas improbable que l'évêque liégeois ait lui-même soufflé à son prévôt l'idée de fonder une collégiale dédiée à saint Barthélémy. Notger n'a pas agi autrement avec un prédécesseur de Godescalc, Robert, qui est à l'origine de la construction de la collégiale Sainte-Croix, ou encore avec Nithard, cōtre de Saint-Lambert et fondateur de la collégiale Saint-Denis⁸⁴. Enfin, Gilles d'Orval n'avait peut-être pas tout à fait tort quand il affirmait que le choix du patronyme de la collégiale répondait à la volonté de plaire à l'empereur. En effet, les choix de dédicaces sont rarement dépourvus de signification et, quand on connaît les prétentions épiscopales de Godescalc, il ne serait pas étonnant que ce dernier ait choisi Barthélémy comme titulaire de sa collégiale afin de favoriser un saint « impérial ». Il espérait probablement de la sorte attirer sur sa personne les faveurs de son souverain.

⁸¹ G. BARDY, « Barthélémy, apôtre », in *D.H.G.E.*, t. 6, Paris, 1932, col. 967 ; M. UHURZ, *Jahrbücher der Deutschen Reiches unter Otto II. und Otto III.*, t. 2, Berlin, 1954, p. 273, note 83 ; E. MALL, *Rome et ses vieilles églises*, Paris, 1942, p. 133-148. Il existe une controverse relative au nom que le pape d'Otton III, Otton II († 983), serait en fait à l'origine du transfert des restes de l'apôtre (M. ZANDER, « Bartholomaeus, hl. » in *Lexikon des Mittelalters*, t. 1, Munich - Zürich, 1980, col. 1491 ; H. J. LIMBURG, « Bartholomaeus, Apostel », in *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., Freiburg - Bâle - Rome - Vienne, 1994, col. 39-40). Toutefois, une inscription apposée par le pape Pascal II (1099-1118), en 1113, au-dessus de la porte de l'église San Bartolomeo all'Isola attribue à Otton III le dépôt de ces reliques. L'inscription est reproduite dans le dossier hagiographique de Barthélémy dans les *Acta Sanctorum* (44.55, *Augusti*, t. 5, Anvers : B. A. Vander Plassche, 1741, in-folio, p. 95).

⁸² Sur ce voyage, voir : G. KURTH, *Notger de Liège...*, t. 1, p. 96-105.

⁸³ T. DUNIN-WASOWICZ, *op. cit.*, p. 35-37.

⁸⁴ G. KURTH, *Notger de Liège...*, t. 1, p. 149-151 ; J.-L. KUPPER, *Liège...*, p. 326, note 106 ; Id., « L'évêque Notger et la fondation de la collégiale Sainte-Croix à Liège », in *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, éd. M. Soré, Paris, 1990, p. 419-426.

Malgré la présence d'une collégiale dédiée à son nom, le culte de saint Barthélémy n'a pas bénéficié dans le diocèse de Liège d'un grand rayonnement, à la différence des apôtres Pierre ou Jean⁸⁵. Il est intéressant de souligner que le chapitre de Saint-Barthélémy est le seul chapitre de Belgique placé sous l'invocation de ce saint, à la différence des deux apôtres précités qui comptent respectivement dix et deux chapitres placés sous leur invocation⁸⁶. Le plus ancien pouillé connu concernant le diocèse de Liège, datant du XIII^e siècle, ne renseigne pour l'ensemble des sept collégiales liégeoises que deux autels dédiés à Barthélémy, l'un situé dans la collégiale du même nom et l'autre dans la collégiale Saint-Paul, tandis que, dans ce même document, on dénombre trois autels dédiés à saint Pierre et quatre à saint Jean⁸⁷.

À la fin du XVIII^e siècle, le diocèse de Liège ne compte que six églises placées sous l'invocation de Barthélémy⁸⁸. Il s'agit des paroisses de Langdries (prov. Limbourg, ar. Tongres)⁸⁹, Hamal (prov. Limbourg, ar. Tongres)⁹⁰, Halle-Booienhoven (prov. Brabant, ar. Louvain)⁹¹, Juprelle

⁸⁵ Sur les saints Pierre et Jean en relation avec Liège, lire les remarques intéressantes de Clemens M. M. Bayer dans : « Les fonts baptismaux de Liège : qui les bœufs soutenaient la cure figuratifs ? Étude historique et épigraphique », in R. HALLEUX, G. HAVET (éds), *Études sur les fonts baptismaux...*, p. 74-76.

⁸⁶ E. DE MOREAU en coll. avec A. DE GHELLINCK, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire I : *Circonscriptions ecclésiastiques : chapitres, abbayes, convents en Belgique avant 1559*, Bruxelles, 1948, p. 498-499.

⁸⁷ J. BRASSINNE, « Fragments d'un pouillé du diocèse de Liège au XIII^e siècle », in J. BRASSINNE, *Analecta Leodiensia. Recueil de documents relatifs aux églises de l'ancien diocèse de Liège*, Liège, 1907, p. 193-199.

⁸⁸ J. BRASSINNE, « Pouillé des églises du diocèse de Liège au XVIII^e siècle », in J. BRASSINNE, *Analecta Leodiensia*, p. 81 ; J. BRASSINNE, « Titulaires d'églises et d'autels dans l'ancien diocèse de Liège », in *B.S.A.H.D.L.*, t. 16, 1907, p. 81.

⁸⁹ La chapelle de Langdries, qui a aujourd'hui disparu, dépendait initialement du château de Langdries avant d'être rattachée à la cure de Ulbeek au XV^e siècle (J. DARS, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. 5, Liège, 1874, p. 54 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 4, p. 2845-2846).

⁹⁰ L'église de Hamal est une filiale de Russon (Rurten en néerlandais) située à proximité du chemin menant de Tongres à Ohée. Elle était à la collation des seigneurs du lieu. La première mention du toponyme de Hamal apparaît en 1214 (J. PAQUAY, « Les paroisses primitives de l'ancien concile de Tongres », in *B.S.A.H.D.L.*, t. 18, 1909, p. 143 ; Id., *La seigneurie de Hamal*, Liège, 1932 ; M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 442 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 3, p. 2673-2674).

⁹¹ Le village de Halle ne fut rattaché à celui de Booienhoven qu'en 1822. Son nom apparaît pour la première fois en 1050 et son église Saint-Barthélémy dépendait de l'abbaye de Saint-Trond. La première confirmation de cette possession par le pape intervient en 1107 (A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Arrondissement de Louvain, Canton de Glabbeek*, Bruxelles, 1882, p. 211-219 ; M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 439 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 3, p. 2061-2062).

(prov. Liège, ar. Liège)⁹², Frandoux-Mont-Gauthier (prov. Namur, ar. Dinant)⁹³ et Jamblinne (prov. Namur, ar. Dinant)⁹⁴. En outre, quatre autres paroissiales comptent un autel consacré à l'apôtre⁹⁵ : celle de l'Assomption de la Vierge à Zutendaal (prov. Limbourg, ar. Hasselt), de Saint-Gangulphie à Saint-Trond, de Saint-Pierre à Waremmes et de Saint-Martin à Tourinne-la-Grosse (prov. Brabant, ar. Nivelles).

Du côté de la liturgie liégeoise, les premières mentions attestées de Barthélémy datent du XI^e siècle. Un calendrier obituaire de Saint-Laurent à Liège ainsi qu'un calendrier, provenant soit du monastère Saint-Laurent à Liège soit d'un couvent entretenant des liens privilégiés avec celui-ci, signalent tous deux la fête du saint à la date du 24 août⁹⁶. Par contre, dans le sanctoral romain, la célébration de saint Barthélémy tombait alors le 13 juin, en référence à sa commémoration deux jours plus tôt dans les calendriers byzantin et syrien. Le XI^e siècle marque d'ailleurs, dans la liturgie pontificale, et ce sous l'influence des souverains germaniques, une nette valorisation du culte des apôtres⁹⁷.

Les premières traces attestées de la présence à Liège de restes de saint Barthélémy remontent également au XI^e siècle. En 1056, des Liégeois reviennent d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle en possession de plusieurs reliques, notamment du saint apôtre mais aussi des saints Jacques-le-Majeur, Sébastien et Pancrace⁹⁸. Les *Gesta abbatum monasterii*

⁹² La paroisse de Juprelle est renseignée depuis le XV^e siècle, mais la première mention du toponyme remonte à 1147 (M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, t. 1, p. 546 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 1, p. 771-772).

⁹³ Le village de Frandoux fait partie de la commune de Mont-Gauthier depuis l'occupation française. La seigneurie foncière de Frandoux était dévolue à l'abbaye de Saint-Hubert depuis 815 (E. GÉRARD, *Le Canton et le Comté de Rochefort*, Dinant, 1951, p. 182-188 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 2, p. 1022).

⁹⁴ L'ancienne seigneurie de Jamblinne est actuellement incorporée dans le territoire de Villers-sur-lesse. Avant d'être érigée en paroisse, la chapelle de Jamblinne dépendait du château du lieu (E. GÉRARD, *op. cit.*, p. 251-254 ; « La chapelle de Jamblinne », in *Le Guerrier Wallon*, n° 138, janvier-février-mars 1957, p. 46-49 ; H. HASQUIN, *Communes de Belgique...*, t. 2, p. 1554 ; *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Namur, Arrondissement de Dinant*, t. 22 (2), Spinnont, 1996, p. 950-951).

⁹⁵ Voir note 84.

⁹⁶ M. COENS, « Un calendrier obituaire de Saint-Laurent de Liège », in *Analecta Bollandiana*, t. 58, 1940, p. 71 ; N. GOLDINE, « Un fragment d'un calendrier liégeois du XI^e siècle », in *Scriptorium*, t. 19, 1965, p. 101.

⁹⁷ P. JOUNEL, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au douzième siècle*, Rome - Paris, 1977, p. 160-161.

⁹⁸ Le reliquaire ayant probablement servi à ce transport est encore actuellement au Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan de Liège (P. GEORGE, « Un reliquaire, "souvenir" du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ? Provenant du trésor de Saint-Jacques et conservé au Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan », in *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 57, 1988, p. 5-21 ; J. STENNON, « Le voyage des Liégeois à Saint-Jacques de Compostelle en 1056 », reproduit dans J. STENNON, *Un Moyen Âge pluriel. Recueil d'articles*, Malmédy - Liège, 1999, p. 181-207).

Sancti Jacobi Leodiensis prétendent que le pape Étienne IX (1056-1058), ancien archidiacre de l'Église liégeoise, aurait offert les bras de saint Barthélémy et de saint Jacques-le-Majeur ainsi qu'un fragment de la Vraie Croix à l'évêque de Liège Théoduin (1048-1075) et que ce dernier aurait ensuite cédé ces reliques respectivement à la collégiale Saint-Barthélémy, à l'abbaye Saint-Jacques et à la cathédrale Saint-Lambert⁹⁹. Cependant, les legs du bras de saint Barthélémy nous apparaissent comme étant des plus douteux¹⁰⁰. En effet, bien que le texte de ces *gesta* ait été retrouvé dans un manuscrit datant du XVII^e siècle, l'éditeur estime néanmoins que la chronique date en fait du XV^e siècle, soit à une période bien éloignée des faits rapportés¹⁰¹. En outre, la source de ce passage, qui, comme le rappelle l'éditeur, est, semble-t-il, la chronique de Gilles d'Orval, ne parle aucunement d'un quelconque bras offert par Étienne IX à Théoduin, mais uniquement d'un morceau de la Croix¹⁰². Nous serions donc tenté de ne pas croire l'auteur des *Gesta Sancti Jacobi Leodiensis* quand il affirme que l'église Saint-Barthélémy a reçu un bras de son saint titulaire des mains de Théoduin.

Un siècle plus tard, des restes de saint Barthélémy sont également signalés dans le catalogue de reliques entreposées dans l'autel de l'abbatiale de Malmedy, dressé semble-t-il sous l'abbatiate d'Erlebold (1158-1193), mais aussi dans l'inventaire des reliques contenues dans la châsse de l'autel majeur, dédié à Saint-Laurent, dans le monastère Saint-Laurent à Liège ainsi que dans la partie inférieure du même autel¹⁰³.

Le culte de saint Barthélémy semble donc avoir profité d'un relatif essor dans le diocèse de Liège au XI^e siècle. La personnalité de Notger n'y est

⁹⁹ *Eodem anno* [1056] *Stephanus papa nomen misit Theodevino episcopo Leodiensis superhumorale cum preciosissimis reliquis, scilicet de lingo Domini et duo brachia sanctorum apostolorum Jacobi Alpei et Bartholomaei [...] tradidit dicto monasterio [Saint-Jacques] brachium S. Jacobi, ecclesiae vero S. Bartholomaei brachium S. Apostoli, lignum vero dominicum maiori ecclesiae Leodiensi demittit*, in *Gesta abbatum monasterii Sancti Jacobi Leodiensis*, éd. U. BERLÈRE, in U. BERLÈRE, *Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 1, Maredsous, 1894, p. 40. Voir également : P. GEORGE, « La Sainte Croix à Liège au XI^e siècle », in A. R. CALDERONI MASETTI (éd.), *Bollettino d'Arte, Tadi di Oreficeria. Supplemento al n. 95* [Mélanges Marie-Madeleine GAUTHERL], Rome, 1996, p. 39-48.

¹⁰⁰ Wolfgang Peters avait déjà émis de sérieux doutes à propos de ce passage : W. PETERS, « Papst Stephan IX. und die Lütticher Kirche » in *Papstgeschichte und Landesgeschichte. Festschrift für Herman Jakob zum 65. Geburtstag*, éd. J. DAHLHAUS, A. KOHNLE, Cologne - Weimar - Vienne, 1995, p. 160-175.

¹⁰¹ U. BERLÈRE, *Documents...*, p. 37-38.

¹⁰² GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum...*, lib. III, c. 8, p. 86.

¹⁰³ P. GEORGE, *Les reliques de Stavolot-Malmedy*, Malmedy, 1989, p. 58, n° 30 ; Id., « Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques de Liège (XI^e-XVIII^e siècles) », in B. C. R. H., t. 158, 1992, p. 27, n° 46-47, p. 30, n° 18.

d'ailleurs probablement pas étrangère. Néanmoins, bien que Barthélémy fasse partie des saints inscrits au calendrier universel, il n'a pas bénéficié à Liège d'un rayonnement important à l'instar d'autres apôtres tels que Pierre ou Jean¹⁰⁴.

Il nous reste enfin à examiner la problématique liée à l'identification des saints *Ulberrtus* et *Merricus*. Avant de poursuivre, il est nécessaire de préciser que Gilles d'Orval introduit son passage par la formule *quod dicitur*, ce qui renvoie vraisemblablement à une légende orale. Le moine cistercien ne semble donc pas avoir puisé ses informations dans une chronique aujourd'hui perdue, mais bien à l'occasion d'un échange verbal avec une personne que nous ne pouvons ni identifier ni même situer. Reste que le moine d'Orval fournit dans son texte deux informations pouvant conduire à l'identification des deux saints : *les dies natalis d'Ulberrtus*, à savoir le 14 des calendes de novembre – soit le 19 octobre –, et l'origine de *Merricus*, un noble guerrier français¹⁰⁵.

Seule une tentative d'identification d'*Ulberrtus* avait déjà été proposée. Bien que les bollandistes émettent des doutes à ce sujet, certains, comme le chanoine Joseph Coenen, estiment que le *Ulberrtus* de la chronique de Gilles d'Orval est à mettre en relation avec saint Oelbert, le patron secondaire de l'église du village d'Oosterhout, situé en Brabant septentrional¹⁰⁶. Il s'appuie sur la proximité des dates de célébration des deux saints – le 19 octobre pour *Ulberrtus* et le 22 du même mois pour Oelbert – ainsi que sur une tradition populaire tardive qui veut que le corps d'Oelbert ait été transféré par des Français et transporté à Toulouse. Le chanoine Coenen y voit une confusion entre Toulouse et Toul. Il est vrai qu'en latin les toponymes Toul – *Tolensis* – et Toulouse – *Tolosensis* – sont relativement proches et donc susceptibles d'être facilement confondus. En outre, selon Coenen, du fait de ses possessions dans l'ancienne Alexandrie¹⁰⁷, l'auteur

¹⁰⁴ Cette situation peut probablement s'expliquer par le fait que Barthélémy soit un saint « oriental », un saint dont l'apostolat s'est principalement déroulé en Orient. Charlotte Denoël a d'ailleurs souligné la même problématique pour le cas de saint André dont le culte s'est initialement diffusé en France à la même époque (C. DENOËL, *Saint André. Culte et iconographie en France (I^{er}-XV^e siècles)*, Paris, 2004, p. 42-77 [Mémoires et documents de l'École des Chartes, 77]).

¹⁰⁵ [...] *Dicitur, quod sanctus Ulberrtus gloriosus marit in eadem quiescet, cuius festum agitur 14 Kal. Novembris, et miles Francorum nobilis fuit* [...] *Merricus*, in GILLES D'ORVAL, *Gesta...*, lib. II, c. 59, p. 64.

¹⁰⁶ J. COENEN, « Notice historique », p. 21-22. Sur Oelbert, voir : A. A. S. S., *Octobris*, t. 9, Bruxelles, 1858, p. 692 ; *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier, avec l'histoire des fêtes par les RR. PP. Bénédictins de Paris*, t. 10, Paris, 1952, p. 746 ; E. BROUETTE, « Ulberto », in *Bibliotheca sanctorum*, 2^e éd., Rome, 1990, col. 788-789.

¹⁰⁷ Étymologiquement, la forme « Alexandrie » est plus correcte que le terme « Toxandrie » (A. J. A. BUSTRVED, « De la Alexandrie à la Campine : le nord du diocèse de Liège aux X^e-XI^e siècles », in *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté*, Liège, 2000, p. 48).

reliques contenait la collégiale Saint-Barthélémy lors de sa fondation. Le seul texte qui évoque cette thématique est la charte de Hézelon de Touli où il est rappelé que Godescalc avait reçu des reliques de saint Barthélémy par un insigne miracle¹¹⁵. Toutefois, les problèmes de véracité soulevés par ce diplôme dans la première partie de notre exposé nous obligent à prendre en compte ce témoignage avec beaucoup de précautions. Le prévôt a-t-il vraiment reçu des restes de l'apôtre ? Si oui, comment est-il entré en leur possession ? Serait-ce Notger qui, profitant de la translation du corps de saint Barthélémy lors de son quatrième voyage en Italie, aurait ramené à Liège des reliques de l'apôtre ? Les évêques ont en effet souvent profité des expéditions de leur souverain pour ramener dans leur bagage de nombreuses reliques. Notger rapporta d'ailleurs de son troisième périple cisalpin des restes des saints Vincent, Fabien et Sébastien pour « sa » collégiale Saint-Jean, lieu d'élection de sa dernière demeure¹¹⁶. Hélas, la biographie de Notger, rédigée au XII^e siècle, mais se basant sur une source antérieure, ne fait aucune allusion aux restes de saint Barthélémy. Enfin, bien que l'on possède pour le XIII^e siècle les noms des titulaires des quatre autels situés dans la crypte de la collégiale¹¹⁷, on ignore tout de l'importance et du nombre de reliques qu'ils abritaient, un autel pouvant en effet renfermer de nombreuses reliques mais pas forcément celles de son saint tutélaire. Nous sommes donc forcé de conclure à notre ignorance au sujet de l'identification des reliques présentes dans la collégiale Saint-Barthélémy au moment de sa fondation. Cette église pourrait avoir abrité des restes du saint apôtre, mais rien n'est moins sûr.

Le passage de Gilles d'Orval relatif à l'*ecclesiola sancti Servatii* résiste donc assez mal à un examen critique approfondi. Nous serions dès lors tenté de ne pas lui accorder le crédit que certains auteurs lui ont donné par le passé. L'existence d'une petite église dédiée à saint Servais à l'emplacement

¹¹⁵ [...] *quod reliquias eiusdem apostoli per insigne miraculis acquisisse* [...] références citées en note 7.

¹¹⁶ [...] *preciosis reliquis insignium martyrum, memo scilicet cum fauctibus beati Vincentii levite et martyris et sanctorum Fabiani et Sebastiani in defentionem loci et locationum per gratiam Dei communiti*, in *Vita Notgeri episcopi Leodiensis*, éd. G. KURTH, in *B.C.R.H.*, 4^e série, t. 17, 1890, c. 4, p. 416 ; J. DECKERS, « Notger et la fondation de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège », in *La collégiale Saint-Jean de Liège*..., p. 17 ; P. GEORGE, « La Sainte Croix... », *op. cit.*, p. 39-48. Il n'est pas impossible que l'auteur de cette *Vita*, qui se base sur un texte bien plus ancien, soit le doyen du chapitre cathédral Reinbold de Dongelberg († 1149) (J.-L. KUPPER, « Note sur une "Vie de l'évêque de Liège Notger" », in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p. 913-916).

¹¹⁷ Cette information nous est fournie grâce à un pouillé datant du XIII^e siècle, édité par Joseph Brassine. Le premier autel était dédié aux onze mille Vierges ainsi qu'aux saints Gilles et Georges, le deuxième à la Vierge, le troisième à saint Pancrace et le dernier aux saints Félix et Barthélémy (J. BRASSINNE, « Fragments d'un pouillé du diocèse de Liège au XIII^e siècle », p. 196).

même de la collégiale Saint-Barthélémy, et qui aurait abrité des reliques des saints Oelbert et Guérin, nous paraît donc des plus douteuses. Cette anecdote n'est d'ailleurs pas sans rappeler une autre tradition légendaire, qui donna lieu à de nombreux débats historiographiques et dont on ignore également l'origine, celle de l'oratoire des saints Cosme et Damien où saint Lambert aurait reçu les palmes de martyr¹¹⁸.

*
*
*

L'examen du dossier historique de la fondation de la collégiale Saint-Barthélémy a donc révélé que le prévôt Godescalc est effectivement le fondateur de ce bâtiment et qu'aucun oratoire ne semble avoir été érigé au préalable à cet endroit. Cette construction a permis au prévôt de poser un acte fort. Il s'est de la sorte délibérément inscrit dans le programme urbanistique ambitieux de l'évêque Notger, projet entamé par son prédécesseur Éracle (959-971) et achevé par ses successeurs¹¹⁹. Les évêques de Liège souhaitaient alors faire de leur ville une terre d'églises, une *urbs sacra*, digne héritière de l'ancienne Jérusalem ou de la Rome chrétienne, volonté d'ailleurs partagée par de nombreux évêques d'Empire à partir du X^e siècle. En tant que bâtisseur de collégiale, Godescalc ne s'est pas uniquement réclamé de l'héritage spirituel de Notger, mais également de sa fonction. Le *pontifex* n'est-il pas étymologiquement un constructeur de pont ? Le choix du patronyme Barthélémy, dont le culte a été largement favorisé par Otton III, montre en outre le souci du prévôt de se rapprocher de l'Empire et ainsi espérer recevoir des mains de son souverain l'anneau et la crose épiscopale. Cependant, les attentes du prévôt n'ont pas été comblées, Henri II lui ayant préféré son ancien serf Durand. Enfin, il ne faut pas pour autant négliger l'aspect eschatologique de la fondation de cette collégiale. Godescalc, en édifiant un tel tombeau, souhaitait attirer sur lui la protection divine et assurer ainsi son salut éternel¹²⁰.

¹¹⁸ Aujourd'hui, les auteurs n'accordent plus de crédit à cette anecdote : J. DEMARTEAU, « La première église de Liège, l'abbaye de Notre-Dame », in *B.S.A.H.D.L.*, t. 7, 1892, p. 1-108 ; J.-L. KUPPER, « Archéologie et histoire... », p. 379 ; M. OTTE, J.-M. LÉONARD, H. FOCK, « Phases antérieures de la cathédrale Saint-Lambert à Liège », in *Bulletin de la Société royale de Vieux-Liège*, n° 266 (t. 13, n° 3), 1994, p. 131.

¹¹⁹ A ce sujet, voir : S. DENOËL, « Les fortifications notgériennes... », *op. cit.*, p. 9-18.

¹²⁰ Cet article est le résultat d'une étude financée par la Ville de Liège (Service des fouilles archéologiques), en partenariat avec la Région wallonne, commandée lors de la restauration de la collégiale Saint-Barthélémy. L'auteur tient ici à exprimer sa sincère gratitude aux différentes personnes qui l'ont aidé au cours ses recherches, notamment le professeur Jean-Louis Kupper, les membres de la DGATLP, en particulier Geneviève Couara, Abdelilah Azzouï, Jean-Luc Charlier et Jean-Marc Léotard, Philippe George, conservateur du Trésor de la Cathédrale de Liège, ainsi que Julien Waquet de l'Institut du Patrimoine wallon.

ANNEXE 1 : TÉMOIGNAGES ÉCRITS
RELATIFS À LA FONDATION DE LA COLLÉGIALE
SAINT-BARTHELEMY

1. LE CHANOINE ANSELME

— *Ipse [Baldéric II] presente sancto Heriberto Coloniensi archiepiscopo, a beato antecessore Notkero constructam domum sanctae Mariae sanctique Lamberti dedicavit, cum dehinc tertia die ecclesiam, quam vir gloriosus Godescalcus maioris ecclesiae prepositus ex alodiis suis, unde 12 canonicis fratribus victus et vestitus sufficiens foret, dotavit.*¹²¹

— Ce passage contient quelques omissions qui ont été repérées dans un manuscrit conservé à l'abbaye d'Averbode (ms. 12) par Godefroid Kurth. Nous les reproduisons ici en romain : *Dehinc tertia die ecclesia quam vir religiosus Godescalcus maioris ecclesiae praepositus construxerat, ab eisdem episcopis in honore Bartholomaei apostoli est dedicata. Quam memoratus praepositus ex alodiis suis [...] dotavit.*¹²²

2. LA VITA BALDERICI

— *Si quis rerum mortalium fructus ullum beatitudinis pondus habet, potissime ille dies gloriosus quantalibet ingruentium malorum mole delerit, cum sancti Lamberti basilicam, a venerabili Notgero venusto opera constructam, sub frequentia partium, sub alacritate plebes, et circumfusae multitudinis expectatione meruit dedicare ? Cuius diei cumulatam leticiam vir reverentissimus Heribertus Coloniensis archiepiscopus, invitatus ab illo et pro sanctitatis merito et karitatis officio, quem tota plebs civitatis ad imaginem quandam venerabatur divinae virtutis. Quae nimirum consecratio 5. Kal. Novembris in ymnis, in iubilatione, cum summo honore est celebrata, quando duarum olivarum, id est Symonis et Iudae mundus agens memoriam, eorum promptis mentibus implorabat suffragia. Post diem vero tertium non minori devotione, non minori sexus et aetatis conditione, pene in extreme civitatis nostrae silam uterque dedicavit ecclesiam, quae apostoli Bartholomaei se gaudet patrocinium habere et memoriam ; quam vir nobilis Godescalcus, ecclesiae maioris praepositus, edificavit, et in eadem, sicut usque in praesentem diem cernitur, tumulari meruit, in usus*

¹²¹ ANSELME, *Gesta episcoporum Tungrensium, Tractacensium et Leodiensium*, éd. R. KOEKE, in *M.G.H.*, SS., t. 7, Hanovre, 1896, c. 31, p. 206-207.

¹²² G. KURTH, « Notice sur un manuscrit d'Hariger et d'Anselme, conservé à l'abbaye d'Averbode », in *B.C.R.H.*, 4^e série, t. 2, 1875, p. 380.

etiam duodecim fratrum quos ibi aggregavit, quorum numerus apostolico congruebat ordini, sua alodia depulavit.¹²³

— *Sed hoc a nobis ignoratur, nihilque per tot etates super hac re a maioribus nostris accepimus, maximeque a domno Hugone huius loci priore, magnae karitatis et sobrietatis viro, qui ex his quae partim sancti Lamberti canonicus oculis viderat, partim audierat referente avunculo suo Godescalco, maioris ecclesiae praeposito, quosdam de senioribus nostris, qui adhuc supersunt, edificare solebat.*¹²⁴

3. LA CHARTE D'HEZELON DE TOUL DE « 1031 »

— [...] *audito quod nepos meus [Hézelon de Toul] Godescalcus prepositus, basilicam in honore sancti Bartholomaei condidisset, et quod reliquias eiusdem apostoli per insigne miraculis acquisisse et inibi XII canonicos servituros delegisset [...]*¹²⁵.

4. LA CHARTE DE RÉGINARD DE LIÈGE DE « 1031 »

— [...] *Cum beate memorie Godescalcus prepositus ab ipsis fundamentis erexisset basilicam sancti Bartholomaei suis expensis in suburbia Leodii, suisque patrimonies inibi XII constituisset canonicos ; scilicet, de alodio de Linsein et de Jaist et de Flirreis, fideles de animabus suis solliciti, spe retributionis eterne, seduli illi affuerunt consilii et operationis iuvamine. Tradidit ergo Balderico episcopus alodium de Butines, alodium quoque de Aila cum ecclesiis suis, ad altare ipsius apostoli per manu fratris sui Gisleberti, comitis de Lon ; Wolbodo, ecclesiam de Nallines, Hezelo, Tolensis episcopus, predicti prepositi nepos, alodium de Duselon, additis ad supradictum numerum canonicorum V clericis, preter beneficium prepositi, decani et scolastici.*¹²⁶

¹²³ *Vita Balderici episcopi Leodiensis*, éd. H. PERTZ, in *M.G.H.*, SS., t. 4, Hanovre, 1841, c. 6, p. 726.

¹²⁴ *Vita Balderici*, c. 20, p. 732.

¹²⁵ G. NEMERY, *Les Chartes de la Collégiale de Saint-Barthélémy à Liège aux X^e-XII^e siècles (1031-1203) : Edition critique, mémoire inédit Ulg (Histoire)*, 1967-1968, p. 21 (édition p. 20-24) ; A. J. A. BUSTENVELD, « *Dusela villa Taxandrie*. Een drielal onopgemekte oorkonden betreffende Duzel uit de eilde en de dertende eeuw », in *Noordbrabant's historisch Jaarboek*, t. 13, 1996, p. 200.

¹²⁶ G. NEMERY, *Les Chartes de la Collégiale de Saint-Barthélémy*, ..., p. 25-32 ; A. J. A. BUSTENVELD, *op. cit.*, p. 202-203.

5. LA VITA WOLBODONIS DE RENIER DE SAINT-LAURENT

— [...] *Godescalcus sancti Bartholomei construxit aeclesiam, ex suis sufficienter allodiis 12 canonicos instituit, liberalissimo illum Wolbodone consiliis et beneficiis animante.*¹²⁷

6. LA CHRONICON SANCTI LAURENTII LEODIENSIS

— *Ips[e] [Baldéric II] cum archiepiscopo Coloniensi Heriberto praedictam ecclesiam sanctae Mariae sanctique Lamberti a praedecessore suo Nothgero nuper constructam, debita consecratione dedicavit. Ecclesiam quoque S. Bartholomaei apostoli a quodam viua venerabili viro Godescalco maioris ecclesiae praeposito constructam in suburbio cum praedicto archiepiscopo consecrav[it], [...]*¹²⁸.

7. LES GESTA EPISCOPORUM DE GILLES D'ORVAL

— *Ips[e] presente Coloniensi archiepiscopo, sancto videlicet Heriberto, sancte Marie sanctique Lamberti a venerabili Nothgero venusto opere constructam quinto Kal. Novembris dedicavit, quando duarum olivarum, scilicet Symonis et Iude, mundus agens memoriam. Post cuius dedicationem tertia die non minori devotione utriusque sexus et etatis multitudine pene in extremo civitatis nostre sitam uterque dedicavit ecclesiam in honore sancti Bartholomei apostoli. Quam vir nobilis Godescalcus, maioris ecclesie praepositus, edificavit et in eadem, sicut usque in presentem diem cernitur, tumulari meruit. In usus etiam duodecim fratrum, quos ibi aggregavit, quorum numerus apostolico congruebat ordini, sua alloboda deputavit. Nam antea quedam ecclesiola ibidem fuerat in honorem beati Servatii edificata, et cum in Traiecto ecclesia, que beati Servatii continet membra, usque ad illa fere tempora in honore apostoli Bartholomei fuerit dedicata, fertur quod placuerit imperatori ac episcopis, quod earum patroni mutarentur, et sic Traiectensis retinuit nomen beati Servatii, ista dedicatur, sicut dictum est, in honore apostoli. Dicitur, quod sanctus Ubertus gloriosus martir in eadem quiescat, cuius festum agitur 14 Kal. Novembris, et miles Francorum nobilis rus [...]* *Werricus.*¹²⁹

¹²⁷ RENIER DE SAINT-LAURENT, *Vita Wolbodonis episcopi Leodiensis*, éd. W. ARNDT, in *M.G.H.*, SS., t. 20, Hanovre, 1868, c. 20, p. 570.

¹²⁸ *Chronicon sancti Laurentii Leodiensis*, éd. W. WATTENBACH, in *M.G.H.*, SS., t. 8, Hanovre, 1848, c. 11, p. 266.

¹²⁹ GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. HELLER, in *M.G.H.*, SS., t. 25, Hanovre, 1h. II, c. 59, p. 63-64.

8. LY MYREUR DES HISTOIRS DE JEAN D'OUTREMEUSE

À cel an [1012 pour Jean d'Outremeuse] commençarent à oeuvrer li capelle Saint-Lambert entour leur englise ; et celebroyent messe en l'englise Nostre-Damme-à-fons. À cel temps astoit prevoste de Saint-Lambert I noble hons qui astoit issus del sanc de Franche, de Flandre et de Mont-Agut, qui astoit fis monsignour Doon de Morealmeis ; et chis Doon fut fis masneit sire Buevon, qui fut signour de Bealvals ; et Doon ot à femme Aelis, filhe Hugon le vavassour ; dont ihl issit Johain, qui fut bel champion, et Godescals, qui fut prevost de Liege. Godescals fut prothons et docteur de theologie, et mult hardis en armes ; et succedat par election en le prevostei de Liege. Loys, le filh le roy Lothaire de Franche. Hem, en cel an meisme at Godescals fondeit à Liege I englise ; et astoit son intencion que ilh li le voudroit dedicassier en honour saint Bertremeer ; mais ilh li vint altre volenteu, quant ilh fut fai, qu'ilh le voloit consacrer en honour saint Servais, por chu que l'avoit une petit capelle, que Godescals y trovat, qui astoit fondee honour saint Servais ; ou ilh astoit ensevelis I noble homme que ons nomat le soirs Gerins, de cuy biens la dite capelle astoit ; et fut fondee par sains Ulbers le Portevins, qui aussi fut là ensevelis, et ancors sont ensevelis en le cloistre, et par I femme qui oit II amis, chu dist li croniques Godescals fonda son englise touz sus, et y mist XII canoines en nom de XII apostlez ; si les donat grant rentes, et le alouz de Nalines et d'autres hiretages assez. Adont est aviseis li evesque Baldris que quant saint Monulphe, l'evesque de Tongre, fonda l'englise de Saint-Servais al Treit, ilh le dedicassat en honour saint Bertremeit ; et saint Servais gieste en le cripte del dite englise ; si que li capire de Treit avoit lonc temps convoiteit et desireit de cangier son patron ; si les mandat li evesque Baldris et les accordat, car ilh transmua les II patrons saint Servais à Treit, et saint Bertremeir à Liege.¹³⁰

9. TÉMOIGNAGE DE LA VITA LANDIBERTI DU CHANOINE NICOLAS

Erant in ipso oppido Traiecto due celebres ecclesie, quarum una beate Marie perpetue virginis Tungrensium pontificum eo tempore secunda sedes habebatur ; altera vero beati Bartholomei apostoli, que sanctissimi confessoris et episcopi Servatii meritis corpore magnifice decorabatur. Sed in his venerabile beati viri corpus tumulare minime presumpserunt, ne claritas loci augere viderentur gloriam et honorificentiam sepulchri. Unde,

¹³⁰ JEAN DES PREIS DIT D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des historis*, éd. A. BORGNET, S. BORMANS, t. 4, Bruxelles, 1877, p. 187-188.

*mane factio, feretrum eius sine aliqua funeris pompa intulerunt in
quandam ecclesiam sancti Petri apostolorum principis, in qua vir
illustris Aper, quem sancti Lamberti patrem supra memoravimus, in lapido
sarcophago corpore quiescebat.*¹³¹

¹³¹ NICOLAS, *Vita Landiberti episcopi Traiectensis*, éd. B. KRUSCH, in *M.G.H., S.R.M.*, t. 6, c. 17, p. 428.